

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE  
Du 27 juin 2022

### DELIBERATION

#### 2022/ 54 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2022.

Il vous est présenté le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2022 qui prend en compte pour sa section de fonctionnement l'affectation du différentiel entre les crédits ouverts et les dépenses réalisées de l'exercice 2021.

Comme pour le budget primitif, la section de fonctionnement de ce budget supplémentaire est présentée selon le modèle de la Loi Organique des Lois de Finances (LOLF - arborescence par politique publique) : Mission - Programme – opération, les trois niveaux étant définis dans le règlement financier.

Le budget supplémentaire 2022 est composé de l'affectation du différentiel de crédits constaté et approuvé au compte administratif de l'exercice 2021 d'un montant de 767 133,88 euros

Ce montant est destiné selon le premier niveau de l'arborescence politique aux missions suivantes :

MISSIONS	BP 2022	BS 2022
ACTION ECONOMIQUE ET RAYONNEMENT	195 763,00	329 563,00
CULTURE	693 487,00	768 487,00
ENFANCE - EDUCATION	1 826 192,00	1 850 022,00
HABITAT	7 100,00	7 100,00
METAMORPHOSE PAYSAGERE	514 200,00	514 200,00
PATRIMOINE ET ACCESSIBILITE	510 369,00	554 591,60
PERFORMANCE ENERGETIQUE ET RENOVATION ENVIRONNEMENTALE	2 191 286,00	2 520 820,69
PROXIMITE ET SOLIDARITE	1 677 012,00	1 679 012,00
RESSOURCES ET MOYENS	1 007 770,00	1 158 781,59
SPORT	427 750,00	435 485,00
TOTAL	9 050 929,00	9 818 062,88

Voici les opérations inscrites pour le budget supplémentaire 2022 :

**Action économique et rayonnement :**

Noël 133 800,00 euros

**Culture :**

Acquisitions et abonnements médiathèque 60 000,00 euros

Activités générales médiathèque 15 000,00 euros

**Enfance éducation :**

Primaires	15 500,00 euros
Aménagement du temps de l'enfant	4 990,00 euros
Maternelles	2 000,00 euros
Restaurant scolaire	840,00 euros
Parentalité	500,00 euros

**Patrimoine et accessibilité :**

Gestion et entretien bâtiments ressources et moyens	25 120,00 euros
Gestion et entretien bâtiments éducation jeunesse	17 827,60 euros
Gestion et entretien bâtiments culturel	1 173,00 euros
Gestion et entretien bâtiments citoyenneté et proximité	102,00 euros

**Performance énergétique :**

Fluides	202 334,69 euros
Illuminations	66 200,00 euros
Parc automobile	45 000,00 euros
Transitions	16 000,00 euros

**Proximité et solidarité :**

Guichet des initiatives	1 000,00 euros
Point d'accès au droit	500,00 euros
Ecole de coupe et couture	500,00 euros

**Ressources et moyens :**

Comptabilité	125 903,59 euros
Moyens informatiques	16 808,00 euros
Accueil – Qualiville	7 300,00 euros
Lomme puce	1 000,00 euros

**Sports :**

Gestion et entretien bâtiments sports	7 735,00 euros
---------------------------------------	----------------

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : M. DHELIN - Mme DELEPLANQUE - M. LEROY - Mme ZYTKA-TARANTO

Contre : Mme LAPERE – M. FRANCIN – Mme GODEFROOD-BERRA (pouvoir)

Fait et délibéré à Lomme, le jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme